

Annnonce de Pâques et des fêtes mobiles 2025

Nouvelle traduction du missel romain

SPL Namur

AELF

Le jour de l'Épiphanie du Seigneur, après le chant de l'Évangile, le diacre ou un chantre peut proclamer depuis l'ambon, selon un usage ancien de l'Église, les fêtes mobiles de l'année en cours selon la formule suivante :

Vous le sa - vez, frères et soeurs bien - ai - més :

à l'invitation de la miséri - - corde de Dieu,

nous nous sommes réjouis de la Nativité de notre Sei - gneur Jé - sus Christ ;

de même, nous vous an - non - çons

la joie de la Résurrection de no - tre Sau - veur.

Le mer - cre - di des Cend - dres,

commencera l'entraîne - ment du Ca - rê - me

le cinq mars.

Vous célébrerez dans la joie la sainte Pâque de notre Sei - gneur Jé - sus Christ

le dimanche vingt a - vril.

L'As - cen - sion de notre Sei - gneur Jé - sus Christ

sera fê - tée le vingt-neuf mai.

La Pen - te - côte sera fê - tée le huit juin.

La fê - te du Corps et du Sang du Christ

aura lieu le vingt-deux de ce même mois.

Le di - manche trente no - vem - bre

sera le premier dimanche de l'Avent de notre Sei - gneur Jé - sus Christ,

à qui soient l'honneur et la gloi - re, pour les siècles des siècles. A - men.